



**MAIRIE DE BOURNAN**

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi  
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 21 janvier 2025 à 19h00 dans la salle de la mairie

Objet :

- Modifications des statuts du SIEIL37 : transfert de la compétence éclairage public au SIEIL37
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET